

## **Communiqué**

### **Situation de la filière STAPS**

**Rachid El Guerjouma, président de Le Mans Université et son équipe, sont conscients et préoccupés des difficultés rencontrées dans les filières dites "en tension" de l'université, telles que la filière STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), le Droit, ou l'Informatique, pour ne citer que celles dont les effectifs déjà élevés augmentent d'année en année au regard de l'évolution du nombre de postes d'enseignants et d'enseignants-chercheurs disponibles.**

Nous sommes pleinement mobilisés sur cette problématique prioritaire pour l'établissement en lien avec le ministère et le rectorat de Nantes, afin que des solutions pérennes et soutenables soient trouvées et mises en œuvre pour l'ensemble des filières sous tension. C'est dans ce cadre que la direction de l'établissement a alerté la tutelle dès janvier 2019 sur la situation financière de l'université marquée par une sous-dotation importante et chronique en subvention pour charge de service publique et en emplois (\*) et la nécessité d'absorber chaque année l'augmentation inhérente à l'évolution des charges de personnels (+ 400K€ annuels liés au Glissement Vieillesse Technicité GVT). En dépit d'une gestion extrêmement rigoureuse de son budget, l'université doit faire face à une augmentation sans précédent de ses effectifs (près de 16% sur ces deux dernières années) et accompagner sa forte dynamique de développement. En effet, grâce aux efforts déployés par les équipes, à l'impulsion et l'accompagnement de l'université et malgré un contexte concurrentiel très fort, Le Mans Université a remporté ces dernières années de nombreux projets de recherche ou de formation d'envergure, dont 5 projets des Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA 2 et 3), des contrats avec des partenaires industriels, des financements européens, des projets nationaux et régionaux. Le ministère, conscient de la situation, a proposé d'accompagner l'université dans le cadre du dialogue stratégique de gestion qu'il compte initier dans les prochains jours sous l'égide de M. Le Recteur. Dans le cadre de ce dialogue, la direction de l'université défendra les intérêts de l'établissement tant pour ce qui concerne les filières sous tension que pour la mise en œuvre de nos projets structurants, notamment les instituts Recherche Formation Innovation, déjà bien entamée pour nombre d'entre eux.

En ce qui concerne la filière STAPS, dans un contexte budgétaire extrêmement tendu, un effort substantiel a été fait par l'université ces dernières années pour accompagner la filière par le rehaussement d'un poste de maître de conférence en poste de Professeur des universités en 2017, la création d'un poste de professeur des universités en 2018, d'un poste de professeur agrégé et d'un poste administratif en 2018. La filière dispose par ailleurs de 3 postes d'Attachés Temporaires d'Enseignement et de Recherche (ATER) permanents qui effectuent un service équivalent à celui des enseignants-chercheurs, et d'un CDI enseignant effectuant le service d'un professeur agrégé.

L'équipe de direction est consciente que ces efforts ne sont pas suffisants et que les moyens dont dispose l'université ne lui permettent pas de renforcer à hauteur des besoins les filières sous tension et en même temps d'accompagner ses projets structurants. Toutefois, l'université étudie les possibilités pour répondre aux demandes urgentes notamment celle des STAPS. C'est en substance ce qu'a rappelé le Président de l'Université quand il s'est exprimé auprès des étudiants de la filière STAPS lors de leur rassemblement à la Maison de l'Université le vendredi 11 octobre. Il les a assurés de son attachement à la filière, de son appui à leurs revendications légitimes et de son soutien à leur demande de renforcer l'encadrement enseignant. Ainsi, malgré le contexte budgétaire tendu, il leur a annoncé que dans le cadre de la présente campagne d'emploi, l'université avait pris la décision d'accéder à la demande de création de 2 postes de maîtres de conférence supplémentaires en psychologie et sciences de l'éducation sur la base de profils de recherche clairement définis et en phase avec la politique scientifique de l'université.

Pour ce qui concerne les demandes supplémentaires qui ont été exprimées par les enseignants et enseignants-chercheurs de la filière STAPS dernièrement, l'université est prête à les étudier, en lien avec l'UFR Sciences et Techniques dont relève la filière, à mobiliser les moyens qu'elle peut dégager pour satisfaire les demandes urgentes et considérer les autres dans le cadre du dialogue de gestion stratégique avec le rectorat et le ministère dans une perspective d'action budgétaire pluriannuelle et dans la perspective de la mise en place du projet d'Institut Sport Santé Education Physique sur lequel les collègues travaillent déjà.

\* Pour Le Mans Université, les derniers chiffres connus des estimations du ministère (modèle SYMPA données 2014) font état d'un déficit de - 127 emplois et - 3 635 238 € de crédits de fonctionnement annuels.